Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Reparation locative

Par tattonka

Objet: reparations locatives
Message:

Bonjour,
Je suis locataire, et chaque année, avant la remise en route du chauffage, on me demande de purger mon radiateur.
En 2011, je l'ai fait une 1ere fois, puis 48 heures plus tard, comme il faisait froid dans le studio, j'ai purgé de nouveau.

Le radiateur m'a "claqué" entre les mains, s'est mis à fuir. Donc intervention de nuit du plombier (283 euros), lequel plombier a déclaré le radiateur HS.
Ma propriétaire a réglé l'intervention + le changement de radiateur.

Fin mars, elle me demande une participation financière: 300 euros, soit le montant de l'intervention.
J'ai fait savoir que ma participation s'arrêterait à 150 euros, car si j'ai tourné le bouton de purge, en revanche je ne suis pas responsable de la vétusté de l'appareil...
Mais tant que c'est moi qui leur écrit, ils ne veulent rien entendre...

Vous arrive t-il d'envoyer des courriers ?
Merci d'avance pour votre réponse !

emmanuel candela

Par jury34

Bonjour Monsieur !

Le mieux est de ne rien faire pour l'instant.

Ne répondez à aucun courrier et ne payez rien.

Vous êtes dans votre droit, et n'êtes comme vous dites pas responsable de la vétusté de l'appareil.

En revanche, si vous recevez une mise en demeure, dites le moi! Et on avisera !

Très cordialement

Par tattonka

Bonjour,

Merci de votre réponse, je vais suivre vos conseils, en espérant que la situation n'empire pas...

Cordialement

Emmanuel Candela

Par jury34

Bonjour,

N'hésitez pas à me tenir au courant.

Je reste à votre entière disposition.

Bien cordialement